

M. l'Orateur: A l'ordre! Puis-je faire observer à l'honorable député qu'il doit avoir composé ce discours avec un très grand soin. C'est là une de ces questions auxquelles on ne semble pas chercher à obtenir de réponse.

LES AÉROPORTS

GANDER—PROJET D'HÔPITAL ET D'HÔTEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. G. W. Ashbourne (Grand-Falls-White-Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir du ministre des Transports quels progrès on a réalisés à l'égard du nouvel hôpital envisagé à Gander et aussi quelles dispositions on a prises en vue de fournir au public la possibilité de descendre à l'hôtel lorsque l'aménagement du nouveau terminus aérien à Gander sera achevé.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme je n'ai pas reçu de préavis de la question, j'examinerai l'affaire avec mes services, pour donner une réponse lundi.

L'IMMIGRATION

COMPÉTENCE EN CE QUI CONCERNE L'AIDE AUX IMMIGRANTS SANS TRAVAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au sympathique ministre du Travail. Étant donné le grand nombre d'immigrants de Grande-Bretagne et d'ailleurs qui sont sans travail et dans bien des cas, dans la misère, et qui n'ont pas droit à l'assurance-chômage, le ministre peut-il nous dire ce que fait le gouvernement fédéral pour aider ces immigrants?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre intérimaire de la Citoyenneté et de l'Immigration de répondre à cette question.

L'hon. E. D. Fulton (ministre intérimaire de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, c'est au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration qu'il incombe de voir au bien-être des immigrants au cours de leur première année de séjour au Canada. Il existe certaines ententes avec les provinces mais, règle générale, cette responsabilité retombe directement sur le gouvernement fédéral et celui-ci s'acquitte pleinement de son obligation de voir au bien-être des immigrants.

M. Herridge: J'aimerais poser au ministre une question supplémentaire, découlant de la réponse qu'il a donnée à ma question. Le

[M. Harrison.]

ministre sait-il que les immigrants britanniques qui sont venus dans notre pays au début de cette année se sont trouvés sans emploi pendant un certain temps? Ils ont servi pendant 12 ans dans les forces armées du Commonwealth et quand ils ont demandé de l'aide au bureau d'assurance-chômage, on leur a répondu qu'ils ne pouvaient pas en recevoir et qu'en vertu de la loi ils se trouvaient exposés à l'expulsion. Le ministre ne pense-t-il pas que nous pourrions aussi accorder une aide de \$3 par jour à ces immigrants de choix?

L'hon. M. Fulton: Je ne suis pas au courant des cas dont mon honorable ami a parlé. S'il me signale des cas particuliers, je me ferai un plaisir de les examiner, car je suis porté à convenir, à la façon dont il présente les choses, que ce n'est pas la bonne façon de recevoir ces gens.

M. Herridge: Encore une question supplémentaire, monsieur l'Orateur; existe-t-il une aide prévue par la loi pour les immigrants de Grande-Bretagne et d'autres pays qui sont sans emploi et n'ont pas droit à l'assurance-chômage?

L'hon. M. Fulton: Oui, monsieur l'Orateur, il est des obligations que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a acceptées. Je ne peux pas en ce moment renseigner à fond l'honorable député, mais, s'il le désire, j'obtiendrai la réponse complète et la lui communiquerai aussitôt que possible.

RÉFUGIÉS HONGROIS—ADMISSION D'UN GROUPE VENANT DE YOUGOSLAVIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Castleden (Yorkton): Une autre question à ce sujet, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre pourrait nous dire si le gouvernement a pris des dispositions pour accepter un autre groupe de réfugiés hongrois de Yougoslavie. Dans le cas de l'affirmative, combien en acceptera-t-on et voit-on à leur faire subir un examen médical complet à leur entrée au Canada?

L'hon. E. D. Fulton (ministre intérimaire de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que l'honorable député ait soulevé cette question. Je me proposais d'aborder ce point immédiatement après mes autres remarques. On a décidé d'admettre 700 réfugiés hongrois de Yougoslavie. Le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a visité Ottawa au début d'octobre et nous a soumis des observations, comme il l'a fait, a-t-il dit, à tous les autres pays qui, à son avis, sont en mesure d'accueillir ces réfugiés. A l'époque, il y avait environ 4,800 réfugiés hongrois en